

Conseil de ville du 24.09.2026

Question écrite : platanes de Stockmar : et maintenant, quelles conséquences ?

La décision du Juge administratif concernant les platanes du collège Stockmar met un terme, à ce stade, à une longue procédure initiée à la suite de l'opposition à la décision municipale d'abattre les arbres concernés.

Les opposants ont obtenu l'annulation de la décision municipale. L'expertise judiciaire conclut que la majorité des platanes peut être conservée moyennant des soins, alors que certains devront néanmoins être abattus.

Notre groupe prend acte de cette décision.

Mais obtenir le maintien des arbres ne signifie pas que les problèmes soulevés par la Municipalité disparaissent. Ces arbres se trouvent à proximité immédiate d'un établissement scolaire et leur conservation nécessitera désormais des soins, des contrôles réguliers, des interventions de sécurisation et un suivi sur plusieurs années.

Il convient également de rappeler que la procédure a déjà des conséquences financières pour la collectivité, avec environ 27'000 francs de frais mis à charge de la commune, auxquels viendront s'ajouter les coûts liés aux interventions et au suivi des arbres

Après une mobilisation importante pour empêcher les abattages, notre groupe considère donc légitime que la population connaisse également les conséquences concrètes et financières du maintien de cette allée.

Nous demandons au Conseil municipal :

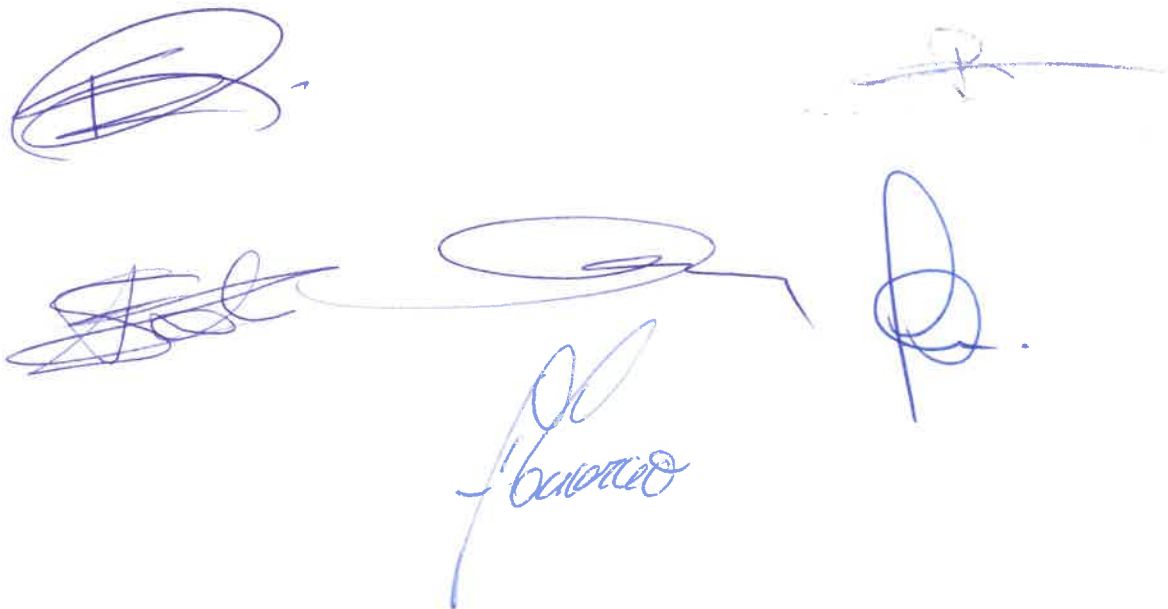
- 1. Quel est le coût total déjà supporté par la Commune dans cette affaire et quel est le coût estimé des travaux de soins, d'élagage, de sécurisation et de surveillance qui devront désormais être entrepris ?**
- 2. Quelles mesures précises devront être prises pour garantir durablement la sécurité des élèves, du personnel du collège, des riverains et des autres usagers du secteur ?**
- 3. Qui assumera le suivi technique de ces arbres, à quelle fréquence seront-ils contrôlés et quelles seront les responsabilités de la Commune si un incident devait malgré tout survenir ?**

4. Les opposants ou les organisations qui se sont fortement engagés pour le maintien de ces arbres ont-ils proposé une participation concrète, technique ou financière, aux mesures nécessaires à leur conservation ?
5. Enfin, quelles conséquences cette décision aura-t-elle sur les futurs aménagements du collège Stockmar et sur les finances communales au cours des prochaines années ?

Le droit de recourir contre une décision publique doit naturellement être respecté. Mais une fois la décision rendue, il est tout aussi légitime de présenter à la population l'ensemble de ses conséquences.

La conservation de cette allée aura un coût et nécessitera un engagement durable de la collectivité. Après le débat sur l'abattage, notre groupe souhaite donc que toute la transparence soit faite sur le prix, les contraintes et les responsabilités liés à son maintien.

Le Groupe PCSI

The image shows several handwritten signatures in blue ink. There are five distinct signatures: one in the top left, one in the top right, one in the middle left, one in the middle right, and a larger, more stylized signature in the center bottom. The signatures are fluid and cursive.